



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'INTEGRATION AFRICAINE, DES AFFAIRES
ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

CONSULAT GENERAL DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL A PARIS

N° 00024/CGSP/CG/SP

NOTE D'INFORMATION

Par communiqué de presse n°000337 DAF/SP du 24 septembre 2026, la Direction de l'Automatisation des Fichiers (DAF) du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique annonce le démarrage, à compter du vendredi 25 septembre 2026, **des opérations de renouvellement des Cartes nationales d'identité biométriques CEDEAO arrivant à expiration.**

Dans une première phase, sont concernées les cartes délivrées en 2016, plus précisément entre le **4 octobre 2016 et le 31 décembre 2016.**

Le Consulat général de la République du Sénégal à Paris informe, en conséquence, les compatriotes résidant en France de l'ouverture d'une plateforme de prise de rendez-vous dédiée exclusivement au renouvellement des cartes expirant en 2026. Cette plateforme est accessible sur le site internet du Consulat, via le lien ci-après :

<https://paris.consulat.sn/rdv/renouvellement-cni-2016>

Documents requis pour l'enrôlement :

- Copie de l'ancienne carte nationale d'identité biométrique CEDEAO ;
- Extrait de naissance (en original) + copie littérale de l'acte de naissance (en original), datant de moins d'un an.

La nouvelle carte sera remise sur présentation du récépissé de dépôt et de l'ancienne carte.

NB : La plateforme ne prend en charge que les demandes de renouvellement des Cartes nationales d'identité biométriques CEDEAO délivrées entre le 4 octobre 2016 et le 31 décembre 2016.

Le Consulat général de la République du Sénégal à Paris remercie les usagers de leur collaboration et réaffirme son engagement constant à leur offrir un service public de qualité.

Fait à Paris, le 28 septembre 2026



Le Consul général

Madame Adama FALL